



LA POLITIQUE DE SANTÉ D'EMMANUEL MACRON : UN DÉMANTÈLEMENT À MARCHÉ FORCÉE

La politique de santé du gouvernement Macron-Philippe est injuste et inefficace. C'est une vision encore et toujours plus à droite qui abandonne les « premiers de corvée » au profit des « premiers de cordée ».

LA SANTÉ PUBLIQUE SACRIFIÉE

La position du gouvernement et de la majorité LREM sur la santé publique est restrictive et caricaturale. Tout est fait pour conduire à une privatisation du système, au seul profit de quelques-uns.

➤ **La majorité LREM a voté la suppression du tiers-payant généralisé :**

Cette mesure phare du quinquennat socialiste favorisait l'accès aux soins, elle accordait un droit à tous nos concitoyens en leur permettant de ne pas avoir à avancer de frais remboursables chez un professionnel de santé.

✚ **LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE**

le maintien de la généralisation du tiers-payant.

➤ **La majorité LREM a voté 4,2 milliards d'économies supportés par l'assurance-maladie.**

Les établissements et leurs personnels vont être mis à rude épreuve, ce qui aura des impacts sur les conditions de travail à l'hôpital et la qualité du service rendu aux patients.

✚ **LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE**

la fin de cette politique de restriction budgétaire et un plan d'investissement pour l'hôpital public.

➤ **La privatisation croissante des frais de santé.**

La réduction forcée du budget de la sécurité sociale conduira à un transfert de dépenses vers les assureurs complémentaires privés que tous nos concitoyens ne pourront pas se payer.

✚ **LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE**

la poursuite du rétablissement des comptes de la sécurité sociale engagée depuis 2012 tout en garantissant l'accès aux soins de tous nos concitoyens.

FOCUS

**À L'ASSEMBLÉE,
LES DÉPUTÉS
SOCIALISTES
ONT DÉPOSÉ
UN AMENDEMENT
DE LUTTE CONTRE
LES DÉSERTS
MÉDICAUX**



Il prévoit que, dans les zones définies par les ARS en concertation avec les syndicats médicaux, et dans lesquelles existent un fort excédent en matière de soins, un nouveau médecin libéral ne peut s'installer en étant conventionné à l'assurance maladie que lorsqu'un médecin libéral de la même zone cesse son activité. Le principe de la liberté d'installation demeure donc, mais le conventionnement n'est possible que de manière sélective pour les nouvelles installations.

UNE POLITIQUE DE SANTÉ INJUSTE

La société voulue par le gouvernement Macron-Philippe est particulièrement inégalitaire en matière de santé. À force de vouloir trop libéraliser et trop déréguler, les fondements de notre modèle social sont remis en cause.

➤ **La majorité LREM a voté la hausse du forfait hospitalier de 18 à 20€ par jour.**

Cette taxe sur les malades va entraîner une augmentation des compléments de santé et pèsera lourdement sur le budget de nos concitoyens qui n'ont pas de mutuelles ou de ceux pour qui le coût de cette complémentaire les oblige déjà à y renoncer.

❖ **LE PARTI SOCIALISTE PROPOSE**

le maintien du forfait hospitalier journalier à 18€.

Ces décisions augurent bien mal de l'engagement pris pendant la campagne présidentielle par le candidat Emmanuel Macron, en faveur d'un «*zéro reste à charge*» sur le dentaire, l'optique et l'audioprothèse à la fin du quinquennat.

FOCUS

UNE POLITIQUE TOUJOURS PLUS INÉGALITAIRE



La majorité La République En Marche vote une surtaxation des boissons sucrées, un assouplissement de la loi Evin et une hausse sans contrepartie du prix du tabac.

Le gouvernement altère le pouvoir d'achat des plus précaires, principaux consommateurs des boissons sucrées et du tabac, sans proposer la moindre politique de prévention ni d'accompagnement pragmatique et fonctionnelle contre l'obésité et le tabagisme.

LA SANTÉ NE PEUT PAS SURVIVRE À DE TELS COUPS DE RABOTS ARBITRAIRES ET INJUSTES

Le Parti Socialiste propose une autre voie, celle de la solidarité, de la bienveillance et de l'humanisme. Nous voulons œuvrer pour un politique de santé juste et raisonnée, assurer une meilleure offre de soin et favoriser le vivre-ensemble, comme nous nous y étions engagés dès 2012.



www.parti-socialiste.fr

